

seul débat. Il n'est pas éloquent, c'est un raisonneur subtil, serré et vigoureux. Sa parole ressemble à sa démarche : elle est nerveuse, sèche, vive. Plein d'adresse en procédure parlementaire, il adorait jouer des tours à ses adversaires.

M. Letellier ne l'aimait pas, et c'est à son sujet que les difficultés premières surgirent entre le cabinet et lui. En 1877, M. Angers, alors procureur-général, recommanda la nomination par l'exécutif, d'un conseiller municipal pour le quartier sud du village de Montmagny. M. Landry bataillait alors dans le comté de Montmagny pour y gagner la suprématie politique, et cette nomination était son acte. Les libéraux, dirigés par M. Bernatchez, aujourd'hui député, intervinrent, et finalement le Lieutenant-Gouverneur exigea que la nomination de Bélanger fût révoquée — contre l'opinion écrite de M. Angers. Inutile de dire qu'il en fut vivement froissé.

Quelque temps après, une question de préséance à la table du Lieutenant-Gouverneur acheva de brouiller M. Letellier et son procureur-général. M. Angers avait été placé dans un diner à la droite du Dr Hubert Larue, qui agissait comme croupier du Lieutenant-Gouverneur. Le procureur-général fit mauvaise digestion ce soir-là, et sortit de Spencer-Wood en jurant qu'il n'y remettrait jamais les pieds.

Invité dans une autre circonstance, il répondit à l'aide-de-camp :

“ Le procureur-général *ne peut* accepter l'invitation du lieutenant, etc., etc. ”

M. Letellier manda le Premier-ministre. De là des explications aigres-douces qui ne ramenèrent rien entre ces deux hommes, également passionnés et tenaces.

La crise finale éclata le 2 mars 1878 : le Lieutenant-Gouverneur démit ses ministres.

Le cabinet de Boucherville avait une majorité de vingt-cinq voix dans l'Assemblée législative, et une majorité proportionnelle dans le Conseil législatif.

La chambre était en pleine session, et pour avoir une idée de l'excitation qui suivit ce coup de force, il faut en avoir été le